



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 58659

Texte de la question

M. Yves Coussain attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les fortes inquiétudes de laboratoires d'analyses de biologie médicale du Cantal concernant la baisse de tarifs des honoraires des biologistes. Ces laboratoires ne manquent pas de souligner que l'application du mécanisme des honoraires flottants trois fois par an rend difficile la gestion de ces entreprises et que ce mécanisme ne tient pas compte en outre de phénomènes annexes (mise en place de la CMU, campagne de dépistage...). Il lui demande de bien vouloir lui indiquer son point de vue sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Yves Coussain](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58659

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1321